

CAMP CANS

STALAC VA



402 1057 Ps

NOEL 1943

* la page de *

I' HOMME de CONFIANCE

du Stalag

L'homme de confiance et ses adjoints, les camarades des divers services français du camp, vous adressent leurs meilleurs vœux pour 1944

DES ORGANISATIONS QUI S'OCCUPENT DES PRISONNIERS. —

Dans vos détachements de travail, certains de vous, dans des moments d'abattement ont pu croire que les prisonniers étaient oubliés.

Une telle opinion ne peut résister à la réflexion. C'est pour éclairer votre jugement que les lignes qui suivent ont été écrites en toute objectivité.

La remise de dons, soit Dons Collectifs Vivres ou Vêtements, jeux, instruments de musique, livres, matériel sportif, rentre dans le cadre normal de la vie du prisonnier, devient une chose naturelle qui fait oublier les efforts du donateur. Pourtant, ceux-ci, en période troublée de guerre, nécessitent plus que des forces matérielles; ils exigent un soutien moral qui sache abattre ou tourner toutes les difficultés rencontrées.

Rendons aux organisations de la Croix-Rouge, aux Associations qui s'occupent des prisonniers, l'hommage qui leur est dû. Mais cet hommage ne doit pas nous faire oublier l'effort de notre Gouvernement.

Les lettres de nos épouses, de nos amis, se sont fait l'écho du désintéressement de certaines personnes pour la question prisonnier. Ne généralisez-pas, ces personnes ne constituent pas la majorité et n'allez pas déduire de là que la Patrie n'apporte pas tout son concours à ses fils. Entre l'action des particuliers et celle de la collectivité qu'ils composent, la différence peut être grande. L'envoi de dons par la France en est une éclatante illustration.

Songez aux Dons Collectifs Vivres sur le taux de 1 Kgs 600 en moyenne par homme et par mois; au secours individuel qui vous permet de recevoir un colis mensuel de 5 Kgs par l'entremise d'un Comité de Croix-Rouge; réfléchissez aux quantités de vêtements et de chaussures qui nous sont envoyées. Rapprochez ces chiffres de ceux des rations normales françaises, des points de textile et de cuir, et vous saisirez toute la grandeur de l'effort demandé au Pays par le Gouvernement pour venir en aide à ceux qui sont derrière les barbelés.

Le nier serait faire preuve d'un aveuglement bestial.

Mais, un pays en guerre, pour assurer une liaison matérielle avec ses prisonniers, ses internés civils, a besoin des organisations de Croix-Rouge. Je serais heureux si vous aviez tous lu sur le N° du 13 Novembre de l'Illustration un article consacré à l'action du Comité International de la Croix-Rouge (C. I. C. R.), laquelle ne cesse de grandir, de se diversifier dans des proportions qui auraient pu paraître inconcevables en 1939.

Nous, qui sommes en liaison directe avec Genève, pouvons comprendre toute l'importance, toute la nécessité de l'action de l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre qui étudie toutes les questions à l'exception de celles traitant des secours en nature qui sont du domaine de la Division des Secours matériels.

Nous voudrions que vous puissiez en avoir une connaissance suffisante par les quelques énumérations qui vont suivre:

Plus de 60.000 lettres arrivent par jour de tous les Pays du monde. Il faut les classer, les traduire dans toutes les langues. Combien de recherches de parents disparus apportent-elles? Combien d'espoirs contiennent-elles?

Se figure-t-on que les fiches concernant les millions d'hommes détenus dans toutes les parties du monde si elles étaient superposées dépasseraient plusieurs fois la hauteur de la Tour-Eiffel? ... Chacun de nous possède la sienne.

La Division des Secours dispense aux prisonniers de Guerre, aux internés civils, des quantités considérables de denrées. D'Octobre 1940 à Mars 1943, 60 Etats lui confièrent, soit de la part des Gouvernements, soit de leurs Croix-Rouges Nationales 125.000 tonnes de denrées!

La Ligue des Croix-Rouges, Fédération des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge travaillent en étroite coopération avec le C. I. C. R. Une commission mixte encaisse les fonds, organise les achats, les envois de vivres aux pays dévastés: 6 millions 600.000 Kilogs de denrées alimentaires pour la seule année 1942 dont 2 millions à destination de la France! C'est elle qui ravitailla les hôpitaux, expédie des médicaments, des vaccins, des vitamines.

Les Comités de Croix-Rouges Françaises à l'Etranger rivalisent de zèle pour nous aider dans la mesure de leurs moyens. Leurs dons sont presque exclusivement réservés aux malades (Hôpitaux et Infirmeries), et aux nécessiteux.

Mais l'homme ne vit pas seulement de pain. Il faut aussi occuper son esprit, lui procurer des moyens de distraction.

Dans ce domaine, tout comme dans le précédent, l'action des divers organismes est aussi grande, aussi magnifique. Songez que notre bibliothèque groupe à elle seule 22.000 volumes! Les donateurs ont nom: Croix-Rouge Française et ses Services, Y. M. C. A., Bureau International d'Education Genève, Fonds Européen de Secours aux Etudiants, Comité d'Entr'aide aux Etudiants Prisonniers, Paris, etc.

L'Union Chrétienne de Jeunes Gens (Y. M. C. A.) apporte une aide précieuse aux P. G., internés civils, de toute race, de toute confession.

Ses secrétaires nous visitent périodiquement pour prendre connaissance, de nos besoins; ils s'entremettent auprès des Autorités Militaires sous lesquelles nous sommes placés. L'Y. M. C. A. veille sur nous et son insigne se détache sur des livres, sur des paquets qui contiennent: jeux, matériel sportif, instruments de musique venant de toutes les parties du monde.

L'effort de toutes les organisations qui s'occupent de nous leur donne droit à notre admiration, à notre gratitude. Il restera l'un des plus beaux souvenirs de notre captivité.

Si, parfois vous n'êtes pas satisfait parce que vous n'avez reçu que la moitié de ce que vous auriez désiré, sachez qu'un camarade a touché l'autre moitié.

VOEUX DES OFFICIERS-CONSEILS

Vos Officiers-Conseils sont heureux de vous adresser tous leurs vœux.

Cette formule si banale, nous hésiterions presque à vous l'adresser si l'accueil que nous avons reçu dans vos kommandos, les lettres que vous écrivez ne nous témoignaient que vous avez compris les sentiments qui nous animaient dans l'accomplissement de notre mission et que vous ne pouvez douter de la sincérité de nos vœux. A ceux que nous connaissons déjà comme, à ceux que nous aspirons à voir nous souhaitons du plus profond de nos coeurs que cette nouvelle année apporte la réalisation de leurs plus chers désirs. Que vos Familles vers qui volent vos pensées pendant ces fêtes gardent la santé, que l'hiver et les privations ne leur soient pas trop pénibles, que vous-mêmes supportiez le fardeau si lourd de 42 mois de captivité, et que surtout la Paix règne enfin sur le Monde et vous permette de regagner vos foyers.

Lieutenant J. LAUNEY.

Capitaine J. TRAISET.

Il est de tradition, au seuil d'une nouvelle année, d'émettre des vœux. Pour nous prisonniers, plus encore peut-être que pour les autres hommes, il est un vœu que nous faisons du plus profond de notre cœur et de notre esprit, un vœu combien cher aussi à nos familles, c'est que cette guerre monstrueuse qui ensanglante notre planète se termine, que la Mort, repue de tout le sang versé, pose sa faux et arrête ses ravages dans notre pauvre humanité. Que les hommes comprennent enfin que s'ils veulent se prétendre civilisés, il faut qu'ils cessent de s'anéantir, il faut qu'ils emploient leur science non pas à détruire mais à construire, et à construire dans la Paix et l'entente entre nations.

Que ce cinquième Noël de guerre voit, avec la nouvelle année qui commence, les hommes de bonne volonté s'entendre, pour que la Paix règne à nouveau sur le monde.

Souhaitons que notre Patrie, déjà tant éprouvée, ne connaisse d'autres blessures plus dures et plus cruelles que celles déjà subies. Que nos populations, en particulier celles évacuées, voient la fin de leurs souffrances et de leurs deuils.

Souhaitons aussi que les Français cessent de s'entredéchirer, qu'ils comprennent que la discorde et la haine ne peuvent engendrer que la misère, qu'ils cessent de vouloir „régler leurs comptes“. Ce n'est pas par le vol, le pillage et l'assassinat que nous relèverons notre Pays, mais par le travail, l'abnégation et la compréhension mutuelle. Il faut que chacun fasse un effort pour comprendre son voisin. Il ne doit pas y avoir plusieurs Frances et plusieurs catégories de Français. Où qu'il soit, un Français est d'abord Français, et cette qualité doit lui dicter ses actes et sa conduite. Hormis une minorité de fauteurs de troubles, n'y a-t-il pas une majorité de braves gens qui n'aspirent qu'à l'ordre et à l'entente? On trouve partout de ces hommes-là, dans tous les partis, dans toutes les confessions, dans la Métropole comme dans l'Empire. Tous poursuivent le même but: le redressement de notre pays; les divergences portent sur les moyens d'y parvenir. Si chacun veut y mettre du sien, si chacun veut faire passer l'intérêt commun avant son intérêt personnel, si chacun veut faire un effort, l'union peut être réalisée. Nous avons la chance d'avoir à la tête de notre pays un homme qui est au-dessus des partis, un homme dont toute la vie n'a été que droiture et qui a mis cette vie au service de son pays, un homme enfin en qui nous pouvons avoir confiance. On a dit à l'étranger que le Maréchal était l'homme de confiance de la France, et c'est vrai. L'Histoire dira ce que sa présence et son action auront épargné aux Français. Le jour où il a accepté le pouvoir, il savait combien le passif de la France était lourd et combien les difficultés qu'il aurait à surmonter seraient grandes. Malgré cela, il s'est attelé à la tâche, il est resté au milieu de nous, magnifique exemple d'abnégation et de don de soi-même. Souvenons-nous de ses paroles extraites de son message du 31 Décembre 1941 et qui restent vraies aujourd'hui comme hier:

„Français, si le gouvernement qui a recueilli l'héritage de la défaite, ne peut prétendre obtenir votre adhésion, du moins ses actes tendent-ils à continuer l'histoire de France.

„Leur place est marquée dans les manuels qui l'enseignent à vos enfants, faites que cette place reste une place d'honneur, que ceux qui viendront après vous n'aient à rougir ni de la nation ni de ses chefs.

„Dans l'exil partiel auquel je suis astreint, dans la demi-liberté qui m'est laissée, j'essaie de faire tout mon devoir. Chaque jour, je tente d'arracher ce pays à l'asphyxie qui le menace, aux troubles qui le guettent, aidez-moi.

„Faites la chaîne en me tendant la main. Gagnez chaque jour sur vous-même de petites victoires, rapprochez-vous davantage les uns des autres. Rouvrez vos cœurs à l'espérance, tous unis, nous sauverons notre pays.“

Souhaitons que les Français comprennent ces paroles et que, les ayant comprises, ils agissent en conséquence en un bel acte de Foi dans les destinées de notre Patrie. A cette condition: France, bonne année!

L. SAHUC.



LES SPORTS

par M. JAMART

Au bénéfice des familles de nos malheureux camarades de Gaisburg, victimes d'une implacable fatalité, se sont déroulées deux manifestations sportives, entre ce kommando et le camp.

Le nombreux public, qui suivit les épreuves pendant les deux journées, a parfaitement compris son devoir, et la coquette somme de RM 2.513.— a été recueillie. A tous, un grand merci.

RESULTATS TECHNIQUES —

BASKET-BALL: victoire à „l'arraché“ du camp par 31 points contre 28, après une résistance acharnée des hommes de Merlot.

BOXE: 4 beaux combats-exhibitions ont eu lieu entre: Toby — Potiez; Bourguignon — Nève; Jacquet — Lefèvre; Bricout — Koller.

Les combats furent tellement spectaculaires que le public, réellement „transporté“, abandonna 683 RM de primes aux boxeurs. Ajoutons que ces derniers, en un geste magnifique de solidarité, demandèrent aussitôt d'ajouter cette somme aux recettes déjà obtenues.

FOOT-BALL: L'équipe première du camp a rencontré et défait une sélection Gaisburg-Mercédès par le score net de 5 buts à zéro.

Les buts furent marqués par Boileau (1), Jamart (3) et Mathé (1).

RESULTATS DE LA VISITE DE GAISBURG AU CAMP

PING-PONG: 4 défaites en simple et la victoire en double pour le camp.

Si l'annonce d'un tel résultat semble se passer de commentaires, détrompez-vous, car Bedu et Fraisse, tous deux battus chaque fois d'extrême justesse, n'ont nullement démérité devant des adversaires tels que Goldenberg et Roose.

BASKET-BALL:

1ère rencontre entre Bismarck et Camp II: après avoir mené par 12—1 jusqu'au repos, les hommes de Noblet se laissèrent manoeuvrer en seconde mi-temps et durent s'incliner par 20—16 au coup de sifflet final.

2ème rencontre entre Gaisburg et Camp I: résultat éloquent de 32 points contre 9 pour le camp, dont toute l'équipe est à féliciter et dans laquelle Réaubourg, Maître, Roudergue et Bachet se sont particulièrement distingués. **FOOT-BALL:** Camp I contre sélection des Kdos de Ludwigsburg: le score de 4 buts à zéro, en faveur du camp, ne représente pas la physionomie de la partie, les visiteurs méritant au moins 2 buts à leur actif. Buts marqués par Honorat (2), Bedu (1), Jamart (1). Belle partie de Mathé au demi-centre et de toute la défense.

VOLLEY-BALL: Sélection française contre sélection belge: victoire de la première nommée par 2 sets contre un. A nommer, chez les vainqueurs, Simoni et Bacheter; pour les Belges, Lecloux et Carpentier.

AU CAMP, chaque section s'est maintenue dans une activité réellement intéressante, et de véritables championnats se sont disputés entre les divers teams formés, principalement au Basket et au Volley.

Le Boulisme, également, a retenu l'attention de nombreux amateurs, mais le manque de renseignements ne nous permet pas de vous en parler en détail.

Le „Noble art“, sous la vigilante conduite de nos amis Couraudon et Le Brize a tenu régulièrement et méthodiquement ses séances d'entraînement.

Nos professionnels Bricout et Daix se maintiennent dans une „forme“ particulièrement remarquable et tous deux, lors du dernier gala pugilistique, ont soulevé l'admiration du public, au cours des deux combats qui les



De g. à dr. debout: Bachet (arbitre), Bedu Réaubourg, Boileau, Jamart, Girard, Mathé, Jaurett, Probecq, Barthélémy, Gruel, Couraudon. / Assis: Delebecq, Poisson, Delouis, Detroy, Langomazino.

REUNION D'HEILBRONN

Une invitation de nos camarades d'Heilbronn nous permet de vous relater en quelques mots ce que fut cette belle journée sportive du 24 Octobre.

Notre équipe première de football a rencontré une sélection des Kommandos des environs d'Heilbronn, invaincue à ce jour, et a remporté la partie par le score net de 4 buts à zéro, buts marqués par Mathé (2) et Jarmart (2).

Ce fut un match assez agréable à suivre, au cours duquel chaque équipe prit tour à tour un avantage territorial assez marquant; si la quintette offensive de la sélection avait contenu des „réalisateurs“, le score aurait pu se chiffrer par 4 buts à 2, ce qui eût mieux représenté la physionomie de la partie.

L'après-midi fut, lui aussi, bien rempli par 8 beaux combats de boxe livrés par les boxeurs des deux „écuries“.

Signalons, en bloc, la belle tenue de chacun d'eux et tirons hors pair les deux rencontres: Bricout—Kiptling (10×2), Koller—Daix (6×2) qui furent toutes deux menées de vive allure.

Notre ex-champion de France Bricout se maintient dans une forme réellement transcendante qui nous laisse confiants pour son avenir, tandis que Koller confirme les espoirs que nous avons mis en lui.

Pour terminer, remercions et félicitons tous les camarades de ce Kommando pour la magnifique réception qu'ils nous ont réservée; que l'on nous permette de signaler, entre autres, la façon impeccable et soignée dont fut présenté le déjeuner auquel nous fûmes conviés.

Cette belle manifestation sportive, que notre Officier-Conseil, le Capitaine Traizet, a bien voulu présider et rehausser de sa présence, restera gravée, à divers titres, dans notre mémoire et aura apporté un peu de réconfort dans quelques foyers, car elle était organisée, comme les précédentes, au profit des familles nécessiteuses.

opposaient respectivement à Kiepling (Kdo Heilbronn) et Koller, combats les plus spectaculaires que nous ayons vus dans le courant de cette saison.

Au sujet de Koller et de notre poids lourd Jacquet, qui, tous deux, feront de ce sport leur profession, nous prévoyons un bel avenir, s'ils persistent à s'entraîner avec autant de volonté.

Nos autres amateurs: Guelfucci, Bourguignon et Toby, lesquels n'ont d'autre prétention que „faire du sport“, se perfectionnent petit à petit et nous font assister à de biens jolis combats.

GRAND PRIX DE PARIS



Le Conseil municipal de Paris a eu la délicate attention d'envoyer une magnifique plaquette en bronze à décerner au meilleur athlète des épreuves ci-après: 100 et 200 mètres vitesse — 1.000 mètres plat — lancement du poids — sauts en hauteur et en longueur.

Du lot impressionnant des sportifs du camp et des kommandos avoisinants, 13 concurrents seulement se jugèrent à même de s'affronter. De ce petit noyau, un seul émerge pour remporter le trophée de haute lutte: Jules Mathé, le footballeur international, l'ailier gauche du Racing de Paris. Si nous plait, dans ces colonnes, de reconnaître sa nette supériorité, nous rendrons un hommage particulier à sa probité sportive, car il fut à peu près le seul à s'entraîner sérieusement, bien que la „forme“, dans laquelle il parvient à se maintenir, pouvait lui permettre de s'abstenir.

Le meilleur a gagné et c'est justice!

Son plus dangereux concurrent, Sotteras, du Kdo Salamander, nous a agréablement surpris dans les deux courses de vitesse où il ne succomba que d'extrême justesse. Une magnifique breloque en argent, due à notre artiste Bourdeaux, le récompensa de ses efforts.

Une médaille, offerte par notre chargé des sports, Couraudon, laissera un souvenir vivace dans l'esprit du „vétérant“ Berry qui, à 40 ans, s'est permis — et comporté plus qu'honorablement — de se poser en rival aux jeunes. Bravo, camarade Berry!

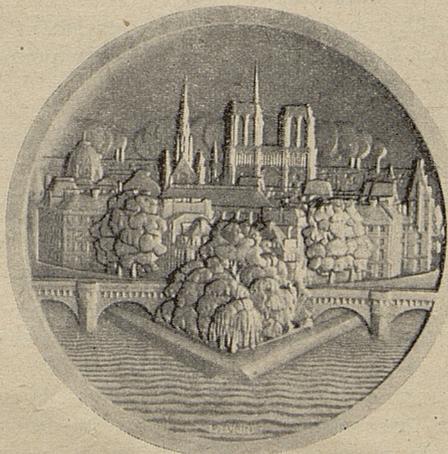
— Une indiscretion nous permet de vous dire, dès à présent, que notre prochain „papier“ vous donnera, en détail, les nouvelles dispositions que les responsables du Basket-Ball comptent prendre, en vue de rendre plus attrayantes encore, et surtout plus disputées, les prochaines compétitions.

Brevet sportif national: 36 concurrents se sont mis sous les ordres du „starter“ pour l'obtention de ce brevet. La place nous manque pour vous en donner les résultats et nous nous bornerons à signaler que le déchet enregistré fut relativement peu important.

AVIS DE LA DERNIERE HEURE

Les différentes sections (Rugby, Football, Basket, Volley, etc . . .) du Camp seraient heureuses de conclure des matches avec les Kommandos qui en exprimeraient le désir.

Adressez les demandes à notre Chef de camp et nouveau Chargé des Sports.



Médaille offerte par le Conseil Municipal



Centre d'Informations Nationales

L'AVENIR PROFESSIONNEL DES PRISONNIERS LIBERES

Nous avons pensé que la question d'Orientation professionnelle intéresserait de nombreux camarades. C'est pourquoi nous avons extrait, d'une brochure publiée par le Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre et le Comité Supérieur des Oeuvres Sociales en faveur des Etudiants, les renseignements que nous publions aujourd'hui sous la rubrique du C.I.N. et qui furent diffusés au Camp lors d'une séance spéciale d'information sur l'orientation professionnelle, donnée sous l'égide du Centre d'Etudes et du Centre d'Accueil Professionnel. Cette séance, divisée en deux parties, portait sur l'avenir professionnel des prisonniers libérés, ainsi que sur l'avenir professionnel des enfants de prisonniers. Le manque de place ne nous permettant pas de publier la deuxième partie, nous invitons vivement les camarades intéressés par ces questions à nous écrire. Nous nous efforcerons de leur donner tous renseignements utiles.

Avant d'être mobilisés, les prisonniers exerçaient une profession et participaient à l'activité économique du pays. S'ils étaient trop jeunes, avant la guerre, pour avoir un métier, ils avaient du moins une vocation et travaillaient à l'accomplir.

Dans une étude d'ensemble des mesures prises en faveur des prisonniers, il convient de distinguer essentiellement ce qui peut intéresser les hommes qui, dès avant la guerre, participaient activement à la vie professionnelle du Pays, de tout ce qui concerne les jeunes apprentis, les jeunes diplômés, non encore pourvus d'une situation au jour de la déclaration de guerre, ainsi que les étudiants de nos Facultés et grandes Ecoles.

La plus élémentaire justice veut que les années passées en captivité ne leur fassent pas perdre la place matérielle et morale qu'ils avaient gagnée professionnellement ou qu'ils se préparaient à acquérir dans la communauté nationale.

PRINCIPES D'ACTION

Pour atteindre ce but, le Commissariat Général aux P.G. s'est inspiré de deux principes essentiels: le premier, c'est que le prisonnier, à son retour, doit pouvoir, automatiquement, retrouver non seulement du travail, mais son travail, sa place d'avant-guerre. Le second principe, c'est que la reconnaissance de ce droit au travail, édictée sous une forme générale, risquant d'être inopérante, il convient de rechercher les diverses catégories de prisonniers et de préciser, pour chacune d'elles, le mode d'application de leur droit, car il est bien évident que le problème qui se pose pour l'ouvrier ou l'employé n'est pas le même que pour l'agriculteur ou l'intellectuel.

Sur le plan pratique, il a été procédé à un recensement général et professionnel des prisonniers encore en captivité. Ce recensement, dont l'exécution a été confiée au Commissariat à la lutte contre le chômage, s'est effectué sur tout le territoire.

Les résultats sont centralisés au Service National des Statistiques et figurent, d'autre part, sur des fichiers départementaux, déposés dans chaque Maison du Prisonnier.

Ensuite, la „Commission du Retour“, organe d'études législatives du Commissariat général aux Prisonniers, a préparé, pour les différentes catégories de prisonniers, la législation nécessaire.

I. - OUVRIERS ET EMPLOYES

Bon nombre de prisonniers appartenant à cette catégorie pouvaient craindre, vu les bouleversements apportés par la guerre, de ne pouvoir retrouver leur place. Voici ce qui a été fait à ce sujet:

On a posé le principe de la prise en charge du libéré, pendant six mois, par l'ancien employeur dont l'entreprise conserve une activité. Il est fait éventuellement appel à la profession pour venir en aide à l'employeur.

Des mesures sont prises pour assurer un emploi équivalent aux libérés qui n'ont pu retrouver leur place; les entreprises se voient imposer une certaine proportion de libérés. La loi du 2 février 1942 prévoit que la reprise est obligatoire, quelle que soit la situation de l'exploitation, et valable pour une durée de six mois.

Obligatoire c'est-à-dire, d'après la loi et les décrets qui la complètent, que l'entreprise est tenue de reprendre le prisonnier, si elle continue d'exister. La formule devant être prise dans son sens le plus étroit, à savoir que l'on considère comme existante toute entreprise ayant encore un organe administratif lui permettant de payer des salaires.

LES COMMISSIONS DE RECLASSEMENT

Une mesure aussi rigoureuse risquerait de léser gravement les intérêts de certains employeurs, qui pourraient même se trouver dans l'impossibilité de payer leur personnel. Pour pallier à ce grave inconvénient, la loi du 30 mai 1942 a créé, sur le plan national et sur le plan local, des organismes de compensation, appelés Commissions de reclassement professionnel.

Celles-ci rembourseront aux entreprises tout ou partie de ce qu'elles auront versé aux libérés et qui n'aurait pas correspondu à un travail rémunérateur pour elles. Ces Commissions doivent, en outre, prévoir les mutations des salariés à l'intérieur des Familles professionnelles créées par la Charte du Travail, sans qu'il puisse en résulter de diminutions de traitement ni d'éloignement important de la résidence familiale.

Reste le cas des prisonniers dont l'ancienne entreprise aurait disparu ou serait fermée, de ceux qui, travaillant autrefois pour leur compte, désireraient devenir salariés, de ceux qui étaient sans travail avant la guerre, de ceux enfin qui seraient dans l'obligation d'apprendre un nouveau métier ou qui seraient devenus physiquement inaptes à l'exercice de leur ancienne profession. Pour ces catégories, il ne s'agit plus de emploi, mais de placement et de réadaptation. Des organisations appropriées y pourvoient.

Le placement

Si l'ouvrier ou l'employé n'a pas été réemployé dans l'entreprise d'avant-guerre, il a droit au placement dans une entreprise similaire, dans un métier semblable à son ancien métier.

LA READAPTATION PROFESSIONNELLE

Après avoir envisagé le cas du emploi et celui du placement dans un métier similaire, la loi du 2 février prévoit le cas de ceux dont la profession a disparu ou qui désirent trouver une situation nouvelle dans une autre branche de l'activité économique.

Le Centre Interprofessionnel des Commissions de reclassement dispose de nombreux centres de rééducation,

dont plusieurs sont déjà en fonctionnement et qui forment des électriciens, des maçons, des tailleurs de pierre, des maréchaux-ferrants, des selliers et des bourrelliers. D'autres seront ouverts.

Pendant tout l'apprentissage, le Centre assure le paiement de la différence de salaire entre celui reçu avant la guerre par le libéré et celui qu'il touche à ce moment, compte tenu de toutes les augmentations du prix de la vie.

En résumé, le prisonnier rapatrié, appartenant à la catégorie des ouvriers ou employés salariés, aura la possibilité:

- ou d'être **REMPLOYE** dans son entreprise, si elle existe,
- ou d'être **PLACE**, si son entreprise a disparu, dans un métier similaire,
- ou d'être **READAPTE**, s'il veut ou doit changer de profession.

II. — AGRICULTEURS ET ARTISANS RURAUX L'OUVRIER AGRICOLE

Le besoin de main-d'oeuvre à la campagne est tel que l'ouvrier agricole, à son retour de captivité, retrouvera immédiatement du travail; aucun problème particulier ne se pose pour lui, il entre dans les cadres de la Corporation paysanne, et les questions le concernant (salaires, logement, avantages en nature, etc...) sont réglées corporativement.

Le jeune agriculteur se préparant à devenir chef d'exploitation

Pour celui-ci, deux ordres de difficultés se présentent.

En premier lieu, la question du crédit. Outre les facilités existant déjà, l'établissement à la terre des prisonniers rapatriés, donne lieu, actuellement, à l'étude de mesures particulières.

En second lieu, l'acquisition de matériel, engrais, cheptel: ce sont les mêmes difficultés qui se présentent au chef d'exploitation. Voici ce qui a été fait pour cette catégorie de travailleurs.

LE CHEF D'EXPLOITATION

Les problèmes qui se posent sont pratiquement les mêmes pour les familles des absents que pour les rapatriés. C'est le bien de famille dont il faut assurer l'existence pendant la durée de la captivité et dont il faut rétablir la marche normale lors du retour.

Ces problèmes touchent essentiellement le crédit, la répartition et la main-d'oeuvre.

¹⁰ — En matière de crédit, la Caisse Nationale de Crédit Agricole a donné, par une circulaire du 3-9-42, des instructions détaillées à ses caisses régionales, afin que les demandes, faites par les prisonniers rapatriés ou les familles de prisonniers, soient traitées dans l'esprit le plus large, du triple point de vue de la rapidité des prêts, de l'assouplissement des règles de garantie et de la réduction des taux.

²⁰ — En matière de répartition, le problème est très varié. Pour les chevaux, un projet à l'étude prévoit une priorité pour les exploitations de prisonniers, mais, dès à présent, des instructions du ministère de l'Agriculture tendent à assouplir les règlements de réquisitions en ce qui concerne les familles des prisonniers et les veuves de guerre. Pour les engrais et les aliments du bétail, les groupements de répartition ont reçu des instructions spéciales du ministère de l'Agriculture. Pour les semences, des instructions ont été données dans le même sens.

³⁰ — En matière de main-d'Oeuvre, les organismes responsables accordent une priorité aux familles des prisonniers.

Pour les artisans ruraux, les difficultés rencontrées sont très proches de celles de l'artisanat urbain. Elles concernent principalement la répartition de la matière première et de l'outillage, ainsi que l'octroi de crédits. Les solutions adoptées ont été les mêmes dans les deux cas.

Les questions paysannes se résolvent, d'ailleurs, beaucoup moins par des lois et des règlements que par des applications souples, qui sont les résultats d'actions individuelles sur le plan local. C'est pourquoi, afin de renseigner utilement les agriculteurs, à leur retour, et afin d'aider les familles d'agriculteurs prisonniers dans leurs démarches, un bureau de renseignements agricole a été créé dans les „Maisons du Prisonnier“. Par ailleurs, l'entraide agricole s'est considérablement développée sous l'impulsion des prisonniers rapatriés (centres d'entraide), des différents organismes professionnels et du Secours National (prêts gratuits de chevaux, de main-d'oeuvre, de matériel, etc. . . .)

III. — PRISONNIERS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Pour cette catégorie, ce n'est pas seulement un problème de emploi ni de placement qui se pose — puisque les prisonniers appartenant aux administrations publiques retrouveront, en principe, leur situation d'avant-guerre, — mais un problème d'avancement pour lequel leurs droits ont besoin d'être reconnus.

D'autre part, les intérêts des prisonniers candidats aux services publics doivent également être protégés. Il est nécessaire, en effet, que ces prisonniers n'aient pas l'impression que leur captivité a pu bénéficier à leurs concurrents restés en France.

Des mesures très variées ont été prises. L'idée générale qui les a inspirées est le maintien de l'égalité entre le prisonnier de guerre et celui qui a échappé aux rigueurs de la captivité. Le prisonnier ne doit pas être une victime.

¹⁰ — La législation nouvelle concerne non seulement les agents de l'Etat, mais aussi ceux des départements, des communes et des territoires de la France d'outre-mer, ainsi que ceux des services concédés ou affermés (S.N.C.F., Métro, Secteurs de distribution d'eau, de gaz d'électricité, transports départementaux, etc...).

²⁰ — Un contingent d'emplois, réservés aux seuls prisonniers de guerre, sera fixé, de façon à assurer aux prisonniers candidats à la fonction publique les mêmes chances qu'aux autres candidats.

IV. — INDUSTRIELS, COMMERCANTS ET ARTISANS

Mobilisés à une époque où la liberté des échanges était encore le principe directeur de la vie économique, les prisonniers n'ont pu avoir connaissance, au cours de leur captivité, ni de la pénurie croissante de nos matières premières, ni de notre nouveau système économique.

Aussi s'étonnent-ils généralement, après leur retour, de ne pouvoir acheter aucune marchandise sans bon de monnaie-matière. Alors qu'ils constatent l'activité de leurs concurrents non prisonniers, ils se plaignent, à bon droit, d'être obligés d'attendre, parfois pendant de longs mois, les premières livraisons qui conditionneront la réouverture effective de leur entreprise.

Cet handicap, qui pèse sur les prisonniers, concerne d'ailleurs non seulement les matières premières proprement dites, mais encore l'outillage et les moyens de transport dont ils ont besoin à leur retour.

Aussi, le Commissariat général aux P. G. a-t-il obtenu, en faveur des prisonniers, tout à la fois le principe d'un „stock de démarrage“ et le principe d'une appréciation libérale de leurs contingents normaux; à cet effet, les „Maisons du Prisonnier“ interviennent fréquemment, dans les cas individuels, auprès des organismes de répartition compétents (Comités d'organisation professionnelle et bureaux artisanaux de matières auprès des Chambres de métier).

V. — PRISONNIERS DES PROFESSIONS LIBERALES

La loi sur le réemploi obligatoire peut éventuellement s'appliquer à certains membres des professions libérales; encore fallait-il prévoir des mesures complémentaires trop variées pour qu'on puisse les énumérer ici. Elles ont toutes été prises en accord avec les Ordres et les Associations qui groupent les membres de ces professions et qui, devenus aujourd'hui des cadres professionnels agissants, ont pris leurs responsabilités.

VI. — MILITAIRES DE CARRIERE

En ce qui concerne cette profession, notre camarade Henry, qui est délégué de cette branche au Centre d'accueil professionnel, peut donner, à ceux qui le désirent, tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

VII. — ETUDIANTS

Les étudiants en captivité sont très nombreux. Des mesures extrêmement diverses ont été prises, soit pour tenir compte des études qu'ils auraient pu poursuivre, en captivité, par des moyens de fortune, soit pour leur assurer certains avantages pour la fin de leurs études.

En particulier, des certificats de scolarité peuvent être délivrés par les directeurs et professeurs des centres d'études des camps, certificats dont il sera tenu compte dans les examens ultérieurs.

Dans l'enseignement supérieur, il est prévu, pour les étudiants ayant plus de six mois de captivité, soit des réductions de temps de scolarité, soit des programmes allégés, soit des examens bloqués, soit des listes d'admission en surnombre ou plusieurs de ces mesures à la fois, suivant l'ordre d'enseignement.

Il serait trop long de donner le contenu de tous les décrets, arrêtés et circulaires pris en faveur des étudiants prisonniers. Ils ont été publiés dans les numéros successifs du Recueil d'Informations Universitaires et Professionnelles, recueil que vous pourrez trouver auprès de notre camarade Soulas.

VIII. — CEUX QUI N'AVAIENT PAS ENCORE CHOISI LEUR VOIE

Enfin, il est toute une catégorie de prisonniers qui, très jeunes au moment de leur mobilisation, n'avaient pas encore fait choix d'une carrière. Ils ont donc besoin de connaître non seulement les mesures prises spécialement en faveur des prisonniers sur le plan professionnel, mais encore les diverses professions elles-mêmes.

Nous invitons les camarades, qui se trouveraient dans ce cas, à nous demander les renseignements qu'ils désirent.

PRATIQUEMENT . . .

Pratiquement, comment le prisonnier libéré est-il guidé dès son arrivée en France?

Le prisonnier libéré passe obligatoirement par un centre de libération où on lui fait remplir un questionnaire complet, en lui demandant, particulièrement, s'il est sûr de retrouver immédiatement un emploi qui lui convienne ou s'il désire être guidé.

Quelques jours après son retour dans sa famille — 3 ou 4 au plus —, il reçoit un avis de bienvenue de la Maison du Prisonnier locale, qui lui demande de passer à ses bureaux afin qu'on puisse s'occuper au mieux de son réemploi.

La Maison du Prisonnier dispose de listes d'emplois qui lui permettent souvent de placer immédiatement certains prisonniers, particulièrement les ouvriers et les employés. La Maison du Prisonnier de Paris a ainsi trouvé un emploi à plus de 10.000 libérés, pendant l'année 1942.

D'autre part, les Maisons du Prisonnier sont en rapports constants avec tous les organismes de documentation et d'orientation professionnelle. Signalons à titre d'exemple, que, lors de l'accueil des étudiants et jeunes diplômés libérés elles font remplir un questionnaire spécial qui est transmis sans délai aux centres locaux du Bureau Universitaire de Statistique. Pour éviter aux libérés plusieurs démarches, le Bureau Universitaire de Statistique avise directement les candidats des offres d'emplois susceptibles de les intéresser.

D'autre part, le Bureau Universitaire de Statistique dispose de la documentation la plus complète. Dans chaque dossier concernant les écoles ou les professions, un titre supplémentaire réunit toutes les informations susceptibles d'intéresser les prisonniers: nombre de places qui leur est réservé, programmes spéciaux, etc . . .

Ainsi, un effort constructif, et dès à présent au point, a été mené à bien, afin de répondre aux besoins immédiats des libérés et d'être prêts à une action d'ensemble, lors du retour massif des prisonniers.

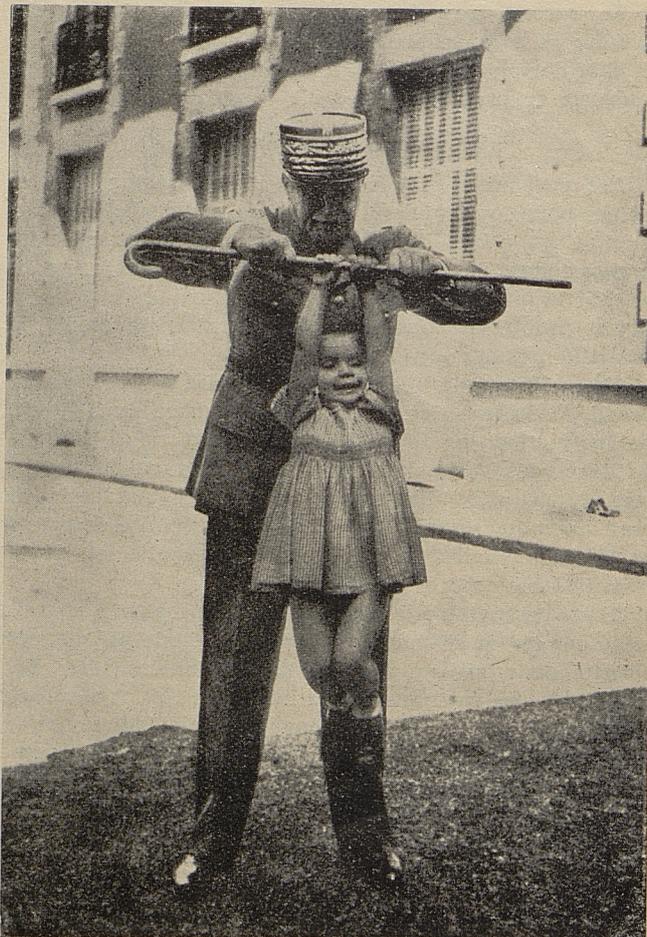
OU S'ADRESSER?

Les renseignements, que nous venons de vous donner, ne sont évidemment pas complets; il aurait fallu un volume pour vous les donner entièrement. Nous invitons donc les camarades, que la question d'orientation professionnelle intéresse, à venir nous consulter, soit au Centre d'Etudes, en ce qui concerne vos enfants ou si vous êtes étudiants, soit au Centre d'accueil professionnel, s'il s'agit de vous personnellement et de votre profession.

D'autre part, dès votre libération ou même dès maintenant, par notre intermédiaire ou celui de votre famille, demandez des renseignements aux organismes spécialisés suivants:

- Centres d'orientation professionnelle,
- Centres régionaux et centres annexes du bureau universitaire de statistique,
- Centres d'orientation professionnelle agricole.

Nous possédons l'adresse de tous les centres existants.



Confiance

MISE AU POINT

Nous publions ci-dessous une lettre provenant du secrétariat particulier du Maréchal Pétain, chef de l'Etat, visant à supprimer toute équivoque en ce qui concerne les organismes habilités à donner des directives et à fournir de la documentation aux Cercles Pétain ou Cercles de la Révolution Nationale des Camps.

Vichy, le 20 Septembre 1943

Mon cher camarade,

Il a été porté à ma connaissance que plusieurs camps avaient déjà reçu, de différents organismes, de la documentation et parfois même quelques directives destinées aux Cercles Pétain et aux Cercles de la Révolution Nationale des Camps.

Il est apparu nécessaire de procéder à une mise au point car les prescriptions sur les attributions des services habilités à faire connaître dans les camps l'oeuvre réalisée par le Maréchal et son Gouvernement, déjà rappelées en France, aux Départements intéressés par l'Instruction du 18 Mars 1942 au Secrétariat Général de la Vice-Présidence du Conseil, paraissent à nouveau perdues de vue.

Sont autorisés à vous envoyer de la documentation le Ministre de l'Information et la Direction du Service des Prisonniers de Guerre, 52 avenue du Maréchal Foch à LYON, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Croix Rouge Française ou du Comité d'Assistance aux Prisonniers de Guerre, maintenant sous l'égide de la Croix Rouge.

Ces différents services peuvent vous faire parvenir des directives générales, relatives à la Doctrine du Chef de l'Etat.

Je tiens à vous préciser toutefois, au cas où vous auriez déjà été pressenti quant à l'orientation de l'activité des Cercles Pétain ou C. E. R. N., que seuls le Cabinet du Chef de l'Etat et les Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre, en particulier la délégation à BERLIN de l'Ambassade SCAPINI, sont qualifiés pour vous donner tous renseignements et toutes directives à ce sujet. Celles qui viendraient d'autres organismes ne devront être acceptées qu'après avis des Services Diplomatiques des Prisonniers de guerre, notamment des officiers conseils et des délégués de la Mission SCAPINI dans les Camps. Ceux-ci sont également habilités à vous indiquer les différentes sources de documentation auxquelles vous pourriez désirer puiser.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien porter cette lettre à la connaissance de tous les prisonniers de votre camp, afin qu'aucun doute ne subsiste sur une question aussi délicate qui met en cause la pensée et la doctrine du Maréchal.

Je vous prie de croire, mon cher camarade, à l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Pour le Maréchal de France
Chef de l'Etat,
et par son ordre
Le Chef du Secrétariat particulier,
signé: MENETREL.

P. T. T.

Nous donnons ci-dessous copie d'une lettre du Comité National d'Assistance aux agents des P. T. T. victimes de la guerre concernant les envois de colis par cette administration. D'autre part, nous invitons les camarades des P. T. T. qui ne se sont pas encore fait connaître au Centre de le faire en indiquant leurs nom, prénoms, matricule, grade et fonction dans l'administration, ainsi que le lieu de travail au moment de leur mobilisation.

*

„Depuis longtemps déjà, notre Comité adressait, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Française, des colis aux agents des P. T. T. prisonniers de guerre dont la famille était dans une situation difficile ou ne pouvait se procurer les denrées destinées à confectionner les envois.

Les étiquettes étaient transmises, soit directement par les intéressés, soit par les familles. Or, le Comité Central de la Croix-Rouge vient de nous informer qu'il ne lui était plus possible de continuer ces envois dans les conditions habituelles.

En effet, afin d'assurer entre tous les prisonniers de guerre une répartition équitable des denrées mises par le Gouvernement à la disposition des familles, pour faciliter la confection des colis destinés aux prisonniers, la Direction des Prisonniers de Guerre, par une note n° 108 insérée au Journal Officiel du 28 Mars 1943 a indiqué que „Chaque prisonnier devrait être désormais inscrit dans une seule Oeuvre de son choix, par sa famille ou son bienfaiteur“.

En conséquence, pourront seuls, désormais, bénéficier de nos envois, les agents des P. T. T. prisonniers pour lesquels nous serons en mesure de fournir la preuve qu'ils ne sont pas inscrits déjà dans un Comité local de leur résidence (Comité d'Assistance ou Croix-Rouge) et à la condition, bien entendu, que nous soyons mis en possession de la carte-colis habituellement détenue par la famille.

A noter que ces mesures ne concernent pas les agents Nord-Africains qui pourront continuer de nous adresser une étiquette mensuelle.

Nous regrettons vivement de nous trouver dans la pénible obligation de suspendre l'envoi de ces colis complémentaires. Nous continuerons de faire parvenir à ceux de nos camarades qui en feront la demande, les livres d'études ou de distraction et les revues ou journaux professionnels. Nous envisageons, en outre, d'atténuer les désavantages des mesures précitées en apportant une aide pécuniaire aux familles qui se trouvent gênées pour l'achat des denrées destinées à confectionner les colis.

Soyez assurés de notre constante sollicitude à votre égard.“

Le Président: G. FOUGEROU.

Renoncez à la haine, car elle ne crée rien; on ne construit que dans l'amour et dans la joie.

Ph. PETAIN.

AZAÏS



Parmi déjà tant d'autres réussites du Théâtre VA, „Azaïs“ doit tenir sa bonne place. Il est regrettable que nos trop lointains camarades de Kommando ne puissent pas prendre part au plaisir qui nous fut donné, et qu'ils doivent se contenter de ces maigres parcelles mortes: les quelques photos que nous reproduisons.

Hélas! ce ne sont pas ces lignes qui pourraient les leur faire revivre assez. Elles le voudraient pourtant bien. Mais, comment raconter les intrigues savantes et l'une dans l'autre entortillées, qui déroulent, au long des 3 actes, une suite ininterrompue de situations comiques? Démontons plutôt le sujet même de la pièce.

Il est au moins double. C'est d'abord l'histoire d'un homme, dont la vie, jusqu'à 35 ans, n'a été rigoureusement qu'une cascade de malchances. Suivant le système d'un certain philosophe imaginaire, du nom d'Azaïs, il doit se produire, à son âge moyen, approximativement à 35 ans, un renversement des alliances, en sorte qu'il ne connaisse plus alors que chance sur chance. Suivant cet Azaïs, en effet, chaque vie humaine doit contenir une part strictement égale de veines et de déveines. (Quelle consolation pour nous, prisonniers! Azaïs, entends nos prières!)

Nous assistons ainsi à l'ascension de Félix Borneret, dont la vie, devant nous, change brusquement de cap. Quelle succession acharnée, quelle avalanche de chances! Pourtant, au plus fort de sa veine insensée — et combien! — nous le surprénons presque malheureux. Tout est fatal, déterminé, stupide; tout lui réussit d'avance. Or, il n'y a de bonheur que s'il y a risque et lutte. Le Bonheur doit toujours être chose qui surprenne, du moins qui pourrait toujours ne pas être. Avec Suzette Wurtz, il apprendra à profiter de sa chance, pour la transformer en bonheur.

L'autre sujet de la pièce, — j'allais dire: l'autre pièce qui se joue en même temps que la première — nous présente, dans le vieux baron Wurtz, un maniaque des affaires, auprès desquelles il trouve le soi-disant épanouissement d'un soi-disant génie. Il les mène avec une frénésie et une confiance, qui n'ont d'égales que les millions qui s'y trouvent peu à peu engloutis. La bonne fortune de Borneret rétablit heureusement, pour un temps, une certaine prospérité — Mais, Borneret parti... la baronne Wurtz n'en est que plus délaissée. Pour sauver les meubles — et les immeubles — elle veut, par l'Amour, détacher des affaires son mari, par la Jalousie, ranimer cet Amour. Et c'est la facétie de cent tromperies imaginaires, qui jettent le vieux baron dans des tourments d'adolescence.

C'est dans cette dualité des sujets emmêlés — dualité où tout classique verrait une faute — que se trouve le secret de notre étourdissement.

Pourtant, il faut aussi le mettre au compte de cet esprit parisien, toujours en éveil, qui part à droite, saute à gauche, bondit partout comme un jeu d'étincelles. Il faut surtout parler de maint acteur éblouissant.

Si nous citons les principaux, nommons d'abord Jacques Fontaine. Fontaine, dans le Baron Wurtz, a joué le rôle de sa captivité. Le profil aristocratique, le crâne et les cheveux à la Joseph de Maistre, toujours travesti dans des atours d'un démodé de choix, affairé ou ridiculement élégiaque, qu'il parle ou qu'il se taise, il n'a pas cessé un instant d'être pour nous le baron Wurtz, parfaitement incarné et vivant.

La Baronne, notre costumier Bob Faustell, aux inimitables intonations, a su découper un aussi juste caractère à son personnage qu'il en avait taillé auparavant les robes.

Suzette Wurtz, leur fille — Etienne Aeschlimann — n'a pas démenti sa réputation de jeu nuancé, intelligent, sensible. Si Aeschlimann ne saurait être bien en l'aise pour jouer les Céliènes, il nous a démontré cependant qu'il pouvait mettre, dans son jeu, une pointe d'impertinence et de caprice, et élargir toujours ses possibilités.

Bernard Dyas enfin, dans le rôle de Borneret, trouve la timidité et l'assurance qu'il faut. L'élégance de sa diction, sa voix toujours agréable en font un parfait jeune premier.

Jurons alors que le Théâtre VA subsiste, contre vents et marées, et mérite donc toujours d'être aidé, puisqu'il s'aide lui-même avec autant de bonnes volontés.

S. DELATTRE.

EPISODE

... A L'HOPITAL

Il n'y a qu'un seul problème au fond qui intéresse l'homme: c'est celui du Bonheur et de la Destinée. Hélas! ces deux idées qu'il ne sépare pas et ne peut d'ailleurs ni ne doit séparer, combien de fois pourtant sont-elles disjointes par les faits! Que de destinées semblent oublier le Bonheur, que de bonheurs semblent tromper la Destinée!

Qu'ils s'accrochent l'un de l'autre un moment, qu'ils se séparent ensuite à nouveau, et c'est un „épisode“ marquant de la vie, un épisode dont on parle et dont on écrit.

L'action dramatique de Jean Miquel, que nous avons eu le plaisir de voir représenter pour sa première fois par la Troupe de l'Hôpital, se trouve ainsi à la source même de l'oeuvre littéraire, puisqu'elle s'en prend de front au problème de la rencontre ou de la dispersion des idées de destinées et de bonheur.

Ce problème s'y trouve presque à nu, puisque c'est à peine si quelques faits extérieurs en tissent, sous nos yeux, une toile visible. Pour lui servir de prétexte et d'appui, il suffira en effet d'une parcelle de cette histoire légendaire d'Enée, chassé de Troie détruite et vaincue, jeté par une tempête sur la côte de Carthage, s'éprenant de Didon, la Reine du pays, mais s'en allant pourtant selon qu'en ordonnent les dieux impitoyables qui dictent aux héros leur destin.

Ainsi tiré de l'Antique dans ses figures et dans sa forme, ce drame l'est aussi dans son esprit. Il nous montre en effet comme le héros, chargé d'une mission qui n'est pas aux autres, ne peut avoir part non plus aux bonheurs des autres, comment il doit s'acharner à s'oublier et à se dépasser lui-même pour accomplir „de grandes choses“, comment, si Rome est à fonder, Carthage et Didon sont à mépriser. Ainsi Destin et Bonheur sont habituellement séparés pour le Héros antique. Il lui semble dès lors et il semble à tous ceux qui sont mêlés à sa vie, qui sont victimes de sa vie, que ce destin dont les dieux s'occupent est aveugle et injuste. Et l'on se demande soi-même si les Anciens n'ont pas trop allié la Grandeur à l'Inhumain. Tout devoir est-il ainsi aux dépens de la vie? Faut-il nécessairement que la personne soit broyée par son propre destin? et doit-elle s'écraser elle-même pour se dépasser? Qu'est-ce que cette Divinité qui ne se manifeste qu'en affligeant?

Sans doute on ne peut concevoir de Héros dont la Grandeur n'est pas au prix de la vie: „Si le grain ne meurt...“ mais on peut comprendre aussi l'accomplissement du devoir comme un accomplissement de la personne. Il suffit que soit „révélé“ à l'homme que sa destinée et son bonheur ne sont jamais séparés, mais qu'ils semblent seulement divers. Enée, à un moment, jette ce souhait d'être inconscient comme le cheval de flèche plutôt que de ne pas savoir ni comprendre. Et c'est précisément le Christianisme qui, recouvrant l'Antique, ajoute à la conscience de souffrir celle de toujours savoir pourquoi. On aperçoit dès lors que l'aveuglement n'est pas chez les dieux, mais chez nous, et la souffrance est moins cruauté que sacrifice. Par lui se rejoignent Bonheur et Destinée.

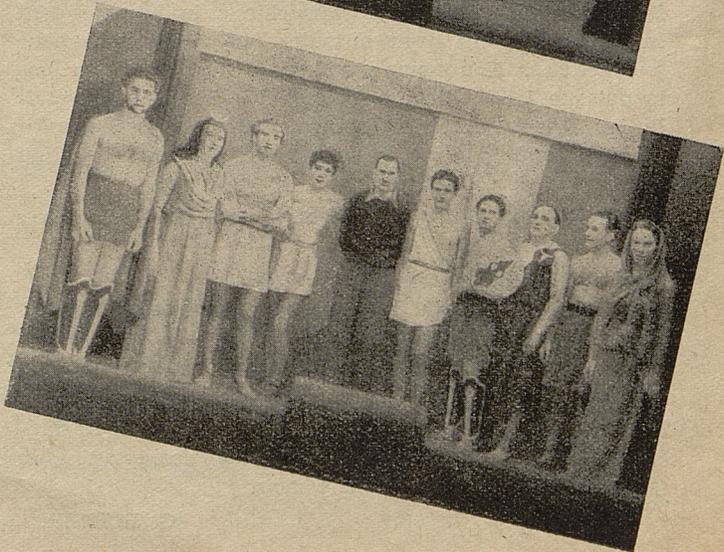
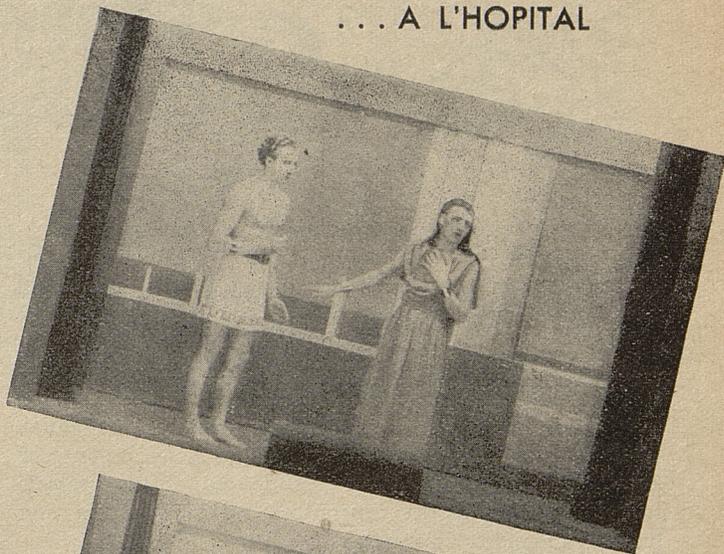
Mais il n'a pas échappé à l'auteur d'„EPISODE“ que ses dieux donneurs d'ordres se taisaient souvent sur l'essentiel, aussi nous envoie-t-il leur message après la mort de Didon et nous révèle-t-il, parlant à l'une des victimes survivantes, quelles grandes choses se sont là vécues et pour quels heureux et féconds destins!

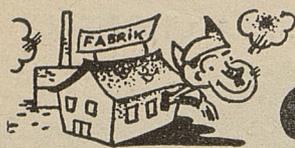
Ce sera longtemps une très juste fierté pour tous les acteurs d'avoir pu créer, sur les conseils mêmes de Miquel et de M. Mussy, les rôles qui leur furent confiés; aussi, exceptionnellement, les citerons-nous tous.

Dans la plénitude et l'harmonie d'un texte admirable où il semble que chaque phrase évoque et contienne tout le drame, Margainaud — Didon — a tout particulièrement mérité. Delassus a présenté un Enée plein de force et de noblesse antique. Lasne, à qui nous devons aussi des décors si purs de lignes et de goût, était le Messager divin. Bergé dans le rôle de la nourrice, Sandrini dans celui d'Achate, ami d'Enée, Guerrier et Conte dans le rôle de soldats, Langevin figurant Vénus, Trignac enfin, ministre de Didon, tous ont très bien, tenu leur place.

Souhaitons alors à ce drame si totalement humain de connaître plus tard chez ceux qui le joueront et en tout cas chez nous qui le reverront autant de ferveur.

S. DELATTRE.





EN KOMMANDOS



3015 L'activité sportive dans notre Kommando se résume au seul football, mais nos camarades sont de fervents amateurs du ballon rond. Après des débuts assez difficiles — en raison du départ de plusieurs joueurs — l'équipe des „Lapins“, sous la conduite de son infatigable capitaine Jules Guedon (un as de la Normandie), parvint à se reformer, grâce à la rentrée de deux camarades Belges, et à se classer parmi les meilleures de la région. Et c'est avec joie que nous fêtons les succès progressifs de notre équipe qui sortit, presque toujours, gagnante des rencontres qui l'opposèrent aux huit Kommandos voisins.

Pour terminer cette saison, un tournoi de Sixte, organisé par le Kdo. 3028 entre 10 équipes sélectionnées, permit à notre équipe de remporter la coupe tant convoitée, après des matches au cours desquels nos représentants durent faire montre de toute leur technique, de leur combativité et du bel esprit qui les anime. Et pour célébrer dignement cette victoire, un banquet réunit, peu après, les membres de notre société sportive, et le Lapin, insigne de notre club, fut de nouveau à l'honneur, mais cette fois comme plat de résistance!

Le Reporter Sportif.

3028 Challenge Fernand Soulagnet — En souvenir de leur ancien camarade Fernand Soulagnet décédé le 15 Avril et pour venir en aide aux familles des malheureuses victimes du bombardement de Gaisburg, les membres de la section sportive „Les Oursons“ du Kdo. 3028 ont organisé, le 30 Mai dernier, un grand tournoi de sixte de football dénommé „Challenge Fernand Soulagnet“.

Après la présentation des équipes et le salut aux couleurs, une minute de silence fut observée religieusement en souvenir de nos camarades décédés.

Favorisée par un temps splendide, la réunion se déroula devant 450 camarades des Kommandos voisins qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements et encouragements aux dix équipes en présence.

L'orchestre „Ban Bosch Art“ prêta son concours pendant que se déroulèrent les différents matches.

Grâce à la bienveillance des Autorités Allemandes, les spectateurs purent se rafraîchir à la buvette dont les tenanciers ont droit à toutes nos félicitations pour leur activité. Non moins grand fut le succès de la tombola puisque 1.200 billets furent vendus (un lapin en était le 1er Prix!). Le bilan financier de la journée suffit amplement à montrer le succès de cette manifestation sportive et de solidarité:

Recettes: 2.045 RM. — Dépenses: 411 RM. — Bénéfice: 1.634 RM.

Les demi-finales mirent en présence:

Kdo Zimmermann qui battit Kdo organisateur par 3 à 0 Kdo Gaisburg (2ème équipe) qui battit Kdo Werner par 2 à 0 (à noter que ce Kdo fut vainqueur de l'équipe A de Gaisburg par 1 à 0).

La finale revint à l'équipe Zimmermann, équipe athlétique possédant un gardien de but de classe, qui a la garde du Challenge pendant 4 mois.

G. RITTER.

6117 FOOTBALL — Rencontre inter-Kommandos.

Le dimanche 9 Mai, par un temps plutôt frais, nous eûmes le plaisir d'assister à une rencontre amicale entre les équipes des Kdos 6112 (Köngen) et 6117 (Unterensingen). Après une intéressante partie, malheureusement contrariée par le mauvais temps — froid et pluie qui gênèrent les joueurs —, le résultat suivant fut enregistré: Unterensingen bat Köngen, par 3 buts à 1.

Les joueurs firent tous preuve de bonne volonté, malgré un terrain lourd qui ralentit sérieusement leurs évolutions.

Séguin, Boutaud, Colombier (6117) d'une part, Lucas, Gauriat (6112) d'autre part, furent les meilleurs sur le terrain. Compliments aussi à l'arbitre, qui fit preuve d'autorité et dirigea la partie d'une manière impartiale.

Avec un peu d'entraînement, ces deux équipes pourront nous offrir des rencontres pleines d'intérêt. Il y a encore beaucoup à faire, mais cela n'arrêtera pas nos fervents sportifs. Il faut souhaiter que l'entraînement puisse se poursuivre d'une façon suivie et que le beau temps favorise les rencontres prochaines, pour la satisfaction de tous.

R. BOR.

7080 Le Kommando 7080 de Sontheim a toujours été muet sur ses activités théâtrales parce que les lecteurs sont surtout intéressés par l'ingéniosité, l'habileté de ceux qui „créent“, dans des circonstances souvent défavorables.

Ici, nous avons de remarquables facilités: une salle spacieuse, un plateau toujours prêt, deux orchestres, le Kdo voisin fusionnant souvent avec nous.

Notre scène a vu défiler les spectacles les plus divers: sportifs, de variétés, sketches musicaux, concerts, cirque, revues inédites de nos amis Salier, Magnier et Charlon, des pièces de Labiche, Courteline, etc...

Une présentation de „Bibi“, 4 tableaux de Leclos, gros travail pour un Kdo de 60, n'a pu être menée jusqu'au bout, par suite de difficultés imprévues.

Une revue à grand spectacle, de notre sympathique auteur dramatique Spône, le remplace avantageusement dans les premiers jours d'octobre. Nous sommes tenus en haleine par l'activité d'un Mounaix à la musique, d'un Charlon au théâtre, d'un Peral à l'enseignement, d'un Spône dans ses compositions dramatiques.

En sport, grosse activité: foot-ball, volley-ball, athlétisme, boxe, ping-pong. En foot-ball, nous avons deux „onze“ entièrement équipés grâce à des prodiges d'ingéniosité. Nous avons organisé des compétitions inter-Kommandos: challenges, championnats. La direction en est assurée par nos sympathiques camarades Peral, François et Charlon.

Athlétisme, volley-ball, boxe ont une grande vogue actuellement et sont dirigés de main de maître par Kietling, assisté de L'Hote. La section ping-pong est confiée à notre camarade Careno. Un grand tournoi inter-Kommandos est prévu prochainement.

C'est ainsi que nous voyons s'écouler plus rapides, des heures parfois si lourdes.

Grâce en soit rendue à tous ceux qui se dévouent.

3125 UN PEU DE PLAISIR ICI POUR UN PEU DE BONHEUR LA-BAS.

Dans notre Kommando, nous avons organisé une kermesse, oh! une kermesse sans prétention car nous manquons des éléments et de la grande foule des camps importants.

La fête débuta par un match de basket-ball entre les équipes nouvellement formées. La partie se joua avec acharnement, une coupe étant offerte à l'équipe gagnante.

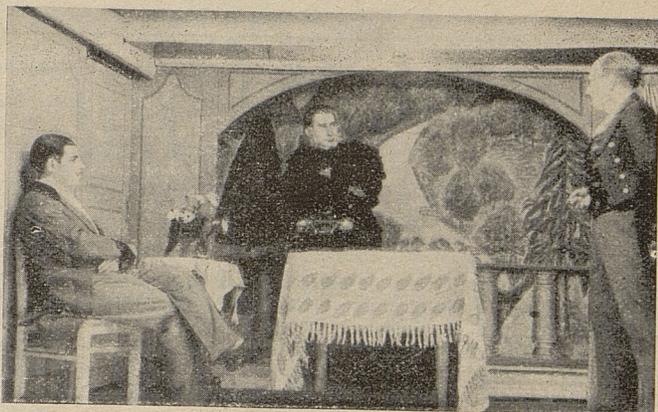
Puis vinrent les attractions comiques, au cours desquelles les camarades débrouillards montrèrent leurs talents, à la grande joie des spectateurs. Il y en avait un peu pour tous les goûts: course des garçons de café, course au trésor, etc . . . etc . . . , et même un concours de fumeurs (à cette épreuve, nous avons été obligés de refuser des concurrents!). Aux différents stands, chacun put tenter sa chance ou essayer son adresse. Une loterie, dite des „Deux couleurs“, eut, de par sa nouveauté, la faveur du public et remporta le record du chiffre d'affaires. De même, une réunion hippique comportant trois épreuves attira les turfistes, et de belles cotes furent enregistrées.

La journée se termina par le tirage de la „Grande Loterie“ avec, comme 1er lot, une somme de 40 RM. La recette de cette petite fête, s'élevant à 650 RM, fut entièrement versée à l'oeuvre d'assistance du Stalag (beau succès pour un kommando de 120).

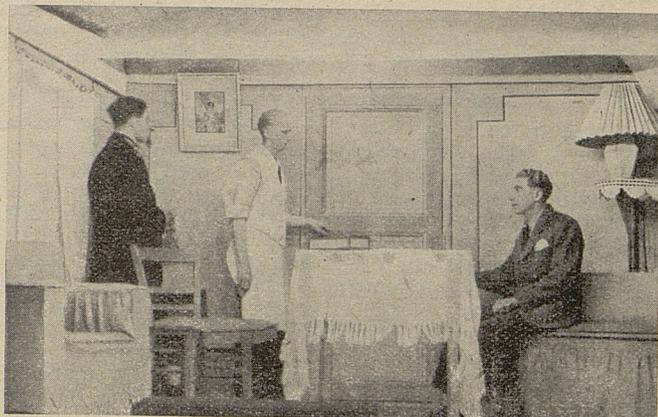
Le Théâtre n'est pas délaissé non plus dans notre kommando. Quelques bancs, un peu de verdure, un sketch écrit par l'un de nous, tels furent ses débuts. Quelque temps après, une baraque libre permit l'installation d'une scène, et peu à peu, après diverses transformations, nous nous vîmes possesseurs d'une salle et d'une scène qui, peut-être, n'aurait rien à envier à certains petits théâtres de province. Nous commençâmes par jouer quelques sketches et pièces en un acte. Par la suite, notre troupe ayant été renforcée, quelques grandes pièces furent montées. C'est ainsi que nous donnâmes: Sud, l'Affaire de la rue de Lourcines, le Voyage de Monsieur Perichon, Topaze, l'Inspecteur Grey, ainsi d'ailleurs qu'une Revue en 12 tableaux écrite par l'un de nous. Entre ces grands spectacles, quelques pièces en un acte et des séances genre „cabaret“, au cours desquelles il était possible de consommer, divertirent nos camarades.

Notre troupe théâtrale prend sa tâche à coeur. Je ne peux citer de noms, tous ont leur mérite. Et ceci prouve, qu'ici comme ailleurs, le nombre n'est rien; l'essentiel est l'entente et la bonne volonté.

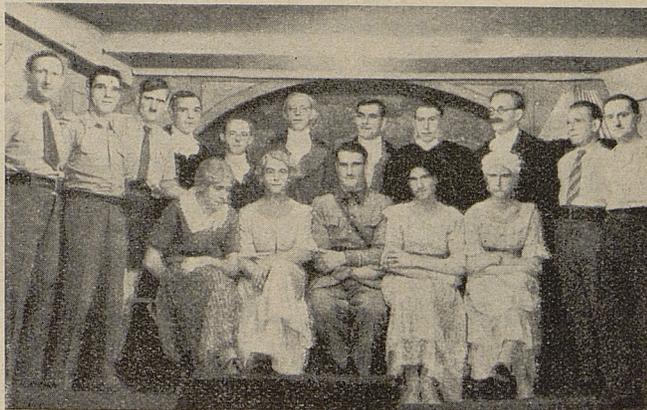
C. MICHAUD.



Une scène de l'Inspecteur Gray



2^e Acte de „Topaze“



La troupe du Kdo 3125

HOMMES DE CONFIANCE . . .

Chefs de groupes artistiques ou sportifs, directeurs de cercles d'études, envoyez-nous des comptes-rendus sur l'activité artistique, sportive, intellectuelle de vos Kommandos. Chaque N° du journal vous est ouvert, une ou plusieurs pages peuvent vous être consacrées. Chaque fois que cela vous est possible, joignez quelques bonnes photos. Nous acceptons également tous articles touristiques, humoristiques, etc. . . .

PARTICIPEZ A LA VIE DU JOURNAL.

CHANSONS de FRANCE 7

Ce que je vais vous dire, ce sont des choses lointaines comme les contes de fées. Si bien que je serais tenté de commencer ainsi:

„Il était une fois“

En effet, que l'on se tourne au Nord, à l'Est, à l'Ouest et au Centre ou vers le midi de la France, nos oreilles ne perçoivent même plus l'écho de nos vieilles chansons de terroir, filles des chansons de gestes, derniers souvenirs des trouvères et des troubadours, qui cultivaient l'une des plus belles richesses de notre art populaire.

„La musique nationale d'autrefois, écrivait Pierre Loti, il y a une vingtaine d'années, semble presque perdue. Vieilles chansons bretonnes, béarnaises, provençales se meurent au fond des campagnes“.

Ces fleurs rustiques étaient bien trop vulgaires, trop sauvages pour qu'on y prit attention. Dédaigneusement, on les foulait aux pieds sans s'apercevoir qu'elles exhalaient les plus subtils parfums, qu'elles étaient colorées de soleil et d'azur, et qu'elles avaient une fraîcheur, une grâce que n'ont pas les plus cultivées.

Heureusement de savants folkloristes, des raffinés, des poètes, des musiciens se sont penchés vers elles. Ils ont recueilli ces harmonies du passé, ils les ont notées scrupuleusement telles qu'elles jaillissaient du sol, et c'est ainsi que cantilènes et complaintes, pastourelles et noëls charmant encore aujourd'hui les dilettantes, le public le plus délicat, et ont même inspiré plus d'un maître de la musique contemporaine.

Ce florilège s'épanouissait en Bretagne, dans les Flandres, en Anjou, en Gascogne, en Lorraine, dans toutes nos provinces françaises, au bord des sources, au creux des vallées, au flanc des monts, jusque sur les rivages de la mer. Nos chansons? Elles couraient les plaines poitevines, berrichonnes, en blouse, en sabots, en bonnet, leur rire fusait dans les vignes bordelaises et bourguignonnes; elles musardaient sous les chênaies morvandes et les châtaigneraies limousines, vibraient sur l'aile des cigales, au coeur des frissonnantes pinèdes méridionales; elles s'envolaient du char du moissonneur, du métier du tisserand, de la barque du pêcheur, du fuseau de la bergère. Noces et kermesses, ducasses et pardons, fêtes votives et „aports“ n'existaient pas sans elles. L'ancêtre en était rajeuni, et l'enfant bercé devant l'âtre des chaumières.

Sans doute, nos vieilles chansons diffèrent, d'une province à l'autre, dans le rythme et le langage. Les versions varient à l'infini. On les sent adaptées aux goûts, aux coutumes particulières de chaque région. Il y en a qui sont très répandues comme par exemple: „L'Embarquement de la Fille aux Chansons“, „Corbleu“, „Marion“, etc... Les altérations sont tragiques, tristes ou grivoises selon le caractère du pays, mais elles ont le plus souvent la même origine et forment bien le fond commun des chants archaïques de la vieille France.

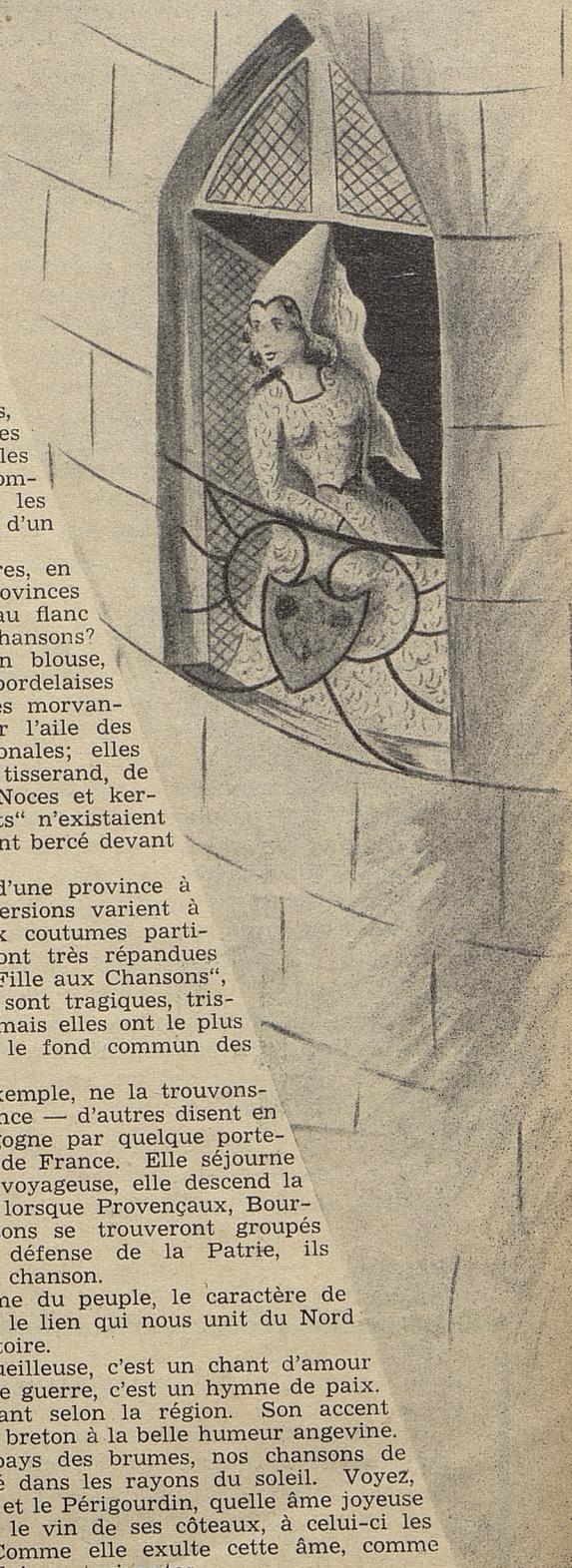
La complainte de Jean Renaud, par exemple, ne la trouvons-nous pas un peu partout? Créé en Provence — d'autres disent en Nivernais — elle est colportée en Bourgogne par quelque porteballe, marinier ou compagnon du Tour de France. Elle séjourne dans le Velay et, prise d'une fantaisie voyageuse, elle descend la Loire jusqu'à Nantes . . . si bien que, lorsque Provençaux, Bourguignons, Velauniens, Orléanais, Bretons se trouveront groupés autour du même drapeau, pour la défense de la Patrie, ils s'apercevront qu'ils savent la même chanson.

C'est notre patrimoine, c'est l'âme du peuple, le caractère de la race, notre esprit national, c'est le lien qui nous unit du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest du territoire.

Ce n'est pas une chanson orgueilleuse, c'est un chant d'amour et de bonté; ce n'est pas un cri de guerre, c'est un hymne de paix. Son rythme est vif et entraînant selon la région. Son accent passe de la tristesse du „gwerz“ breton à la belle humeur angevine. Mélancoliques et graves au pays des brumes, nos chansons de terroir moissonnent leur gaité dans les rayons du soleil. Voyez, par exemple, le Bourguignon et le Périgourdin, quelle âme joyeuse leur ont façonné, à celui-là le vin de ses côteaux, à celui-ci les truffes de ses chênaies! Comme elle exulte cette âme, comme elle déborde en chansons claires et vivantes.

Prisonnier, mon frère, aux heures de tristesse et d'abandon, chante ta Province, tu éprouveras alors une douce émotion, tu te sentiras plus fort, et ton coeur sera envahi d'amour et de paix.

Pierre ENSCH.



NOTRE-DAME DE LA MOUISE

Chacun le sait, ce n'est pas aux trois coups fatidiques, qui résonnent parfois si durement au coeur trépassé des jeunes acteurs, que débute une pièce de théâtre. S'ils sont pour nous le commencement, ils sont déjà pour eux un aboutissement, un premier aboutissement encore plein d'anxiété et de hasard, avant l'aboutissement glorieux des ovations et des rappels de la fin.

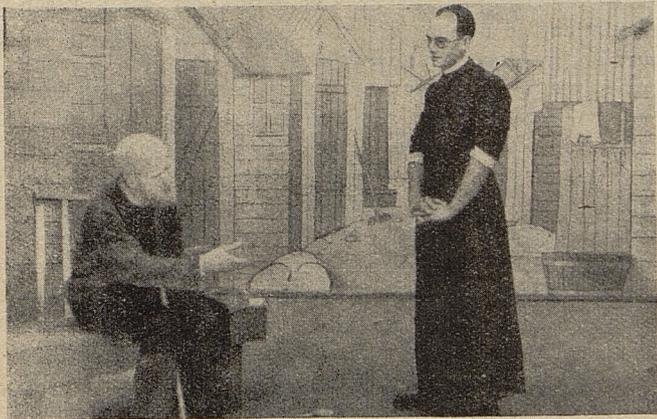
La nombreuse équipe à qui nous devons d'avoir vu représenter „Notre-Dame de la Mouise“ a connu les deux émotions: celle de la peur inquiète au lever du rideau et celle d'un succès si laborieusement préparé.

Pour qui habite aux portes, ou plutôt aux fenêtres du théâtre — et je suis celui-là — „Notre-Dame de la Mouise“ est apparue d'abord comme un travail long et consciencieux, comme le dévouement d'une équipe dont la bonne volonté mérite avant tout d'être soulignée. Monsieur l'abbé RIFLE n'avait pas tenté Dieu en entreprenant cette oeuvre. Il aurait d'ailleurs eu droit à notre indulgence plénière si quelque défaut s'y était glissé, car on ne retourne pas comme cela sur un plateau qui, pour avoir de généreuses proportions, n'est pas même le petit-cousin de celui du Châtelet, 25 personnages!

Pièce à thèse, „Notre-Dame de la Mouise“ est la seule du genre que je sache supportable. En effet, ce qui rend habituellement pénible l'habillement d'idées morales ou moralisantes en personnages et en gestes, c'est le caractère artificiel, essentiellement emprunté et faux dont elles revêtent immédiatement ces gestes et ces personnages, ou c'est encore cette facilité trompeuse dans la démonstration et cette grandiloquence dérisoire dans le développement ou plutôt dans l'imposition de la thèse.

„N. D. de la Mouise“ — et c'est un vrai miracle — échappe en grande partie à ces défauts. Grâce à la truculence d'un argot qui ne le cède en rien au langage prisonnier, grâce au naturel de scènes qui sont bien moins imaginées que vécues, l'auteur, Grégoire Leclos, a su transporter ses idées sociales et chrétiennes, sans pour cela les rendre mignardes ou décolorées. Il ne prêche pas, il montre, par des exemples vivants de la vie de la zone, le rôle pacificateur et bienfaisant d'un jeune prêtre dans un milieu miséreux et déshérité. Ici ce n'est pas l'idée qui va chercher des paroles et des gestes, mais la réalité même qui se remplit peu à peu de l'idée.

„N. D. de la Mouise“ a fait mieux que de nous distraire. Elle nous a persuadés. S. Delattre.



MON ENFANT

Quelques taches plus ou moins sombres,
Quelques traits droits ou sinueux
Qui sont menton, nez, front, bouche, yeux,
Ici du blanc, là quelques ombres . . .
Un portrait gris et froid tracé
Sur un bout de papier glacé,

C'est mon enfant . . . Muette image . . .
Tout le reste n'est que mirage
De mon pauvre esprit torturé.
Comment pourrais-je être assuré
Des nuances de son sourire?
Ses yeux sont-ils ceux que je vois?
J'ignore le son de sa voix,
Et ne sais ce qu'elle peut dire.
Son visage est-il bien vivant?
Son corps se meut-il avec grâce?
Reconnaitrais-je mon enfant
Si je l'apercevais qui passe?

Quel forfait ai-je donc commis
Qui vaille un sort si redoutable?
Pourquoi ne m'est-il pas permis
D'avoir une enfant véritable,
Une mignonne enfant de chair
Dont le babil se fasse entendre,
Minois changeant et regard clair,
Deux petits bras chauds pour me prendre
Au cou, m'aidant à oublier
Que la vie est parfois sévère . . .

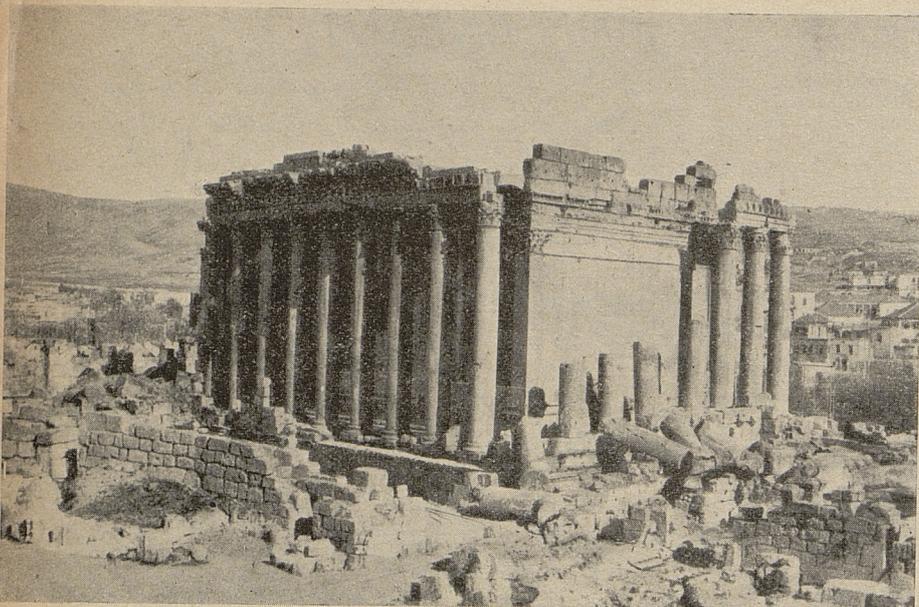
Je n'ai qu'une enfant de papier
Qui dort sous un morceau de verre.

Hélas! cette enfant souffre au loin
De la même peine cruelle.
De papa, elle n'en a point,
Car je ne suis aussi pour elle

Qu'un portrait gris et froid tracé
Sur un bout de papier glacé.

Jacques FONTAINE.





BAALBEK

Temoin d'une Civilisation

C'était il y a dix ans, par une journée de printemps comme seul le mois de Mai peut en donner dans cette région, au pied de la chaîne du Liban dont les plus hauts sommets, coiffés de neiges éternelles, s'élançant dans l'azur profond du ciel et dont le pied baigne dans l'eau bleue de la Méditerranée.

La route, qui nous conduit de Beyrouth à Baalbek, monte à l'assaut de la montagne aux parois abruptes, décrivant d'impressionnants lacets que le chauffeur libanais parcourt à une allure de Grand Prix. Par instant, entre deux à pic, la mer, que nous laissons derrière nous, apparaît au loin, confondue avec le ciel.

Le Col de Bahr el Baïdar, franchi à 1.600 m. d'altitude, c'est la descente vertigineuse en direction de l'immense plaine, ou plus exactement, vu son altitude, de l'immense plateau de la Béqaa, qui étend son sol fertile entre les deux chaînes parallèles du Liban et de l'anti-Liban.

C'est au milieu de cette plaine, juste au lieu de partage des eaux, que s'élèvent les ruines de Baalbek, Héliopolis, la ville du Soleil. C'est là, dans un cadre grandiose, que les empereurs de Rome employèrent les ressources d'un art parvenu à son apogée pour concrétiser et revêtir d'une souveraine splendeur la pensée religieuse de l'Orient.

L'ordre corinthien revêt, à Baalbek, une magnificence particulière. Le temple du Soleil était classé, par les anciens, au rang des merveilles du monde. Tout y est colossal et élégant à la fois. L'Acropole de 400 m. sur 300 m. repose sur des blocs énormes dont plusieurs atteignent 20 m. de long sur 4 de hauteur et autant d'épaisseur. Parler de Baalbek sans citer des chiffres est impossible, certaines de ces dimensions sont inconnues partout ailleurs dans le monde. L'accès aux propylées se fait par un escalier monumental de 60 m. de large sur 12 de profondeur. Une avant-cour hexagonale de 76 m. de diamètre précède la grande cour, devant le temple. Elle mesure 135 m. de long sur 113 de large et était

entourée de colonnes de granit rose importées d'Égypte, cette pierre étant inconnue en Phénicie.

Du grand temple, il ne reste que six colonnes hautes de 19 m. et construites en trois tronçons. Ce joyau de l'art antique est maintenant universellement connu. Les mots sont incapables de décrire la féerie des couleurs lorsque le soleil couchant embrase de pourpre l'horizon et que ces fûts, dressés en l'honneur de l'astre du jour, offrent, à ses rayons, leur marbre poli par des millénaires.

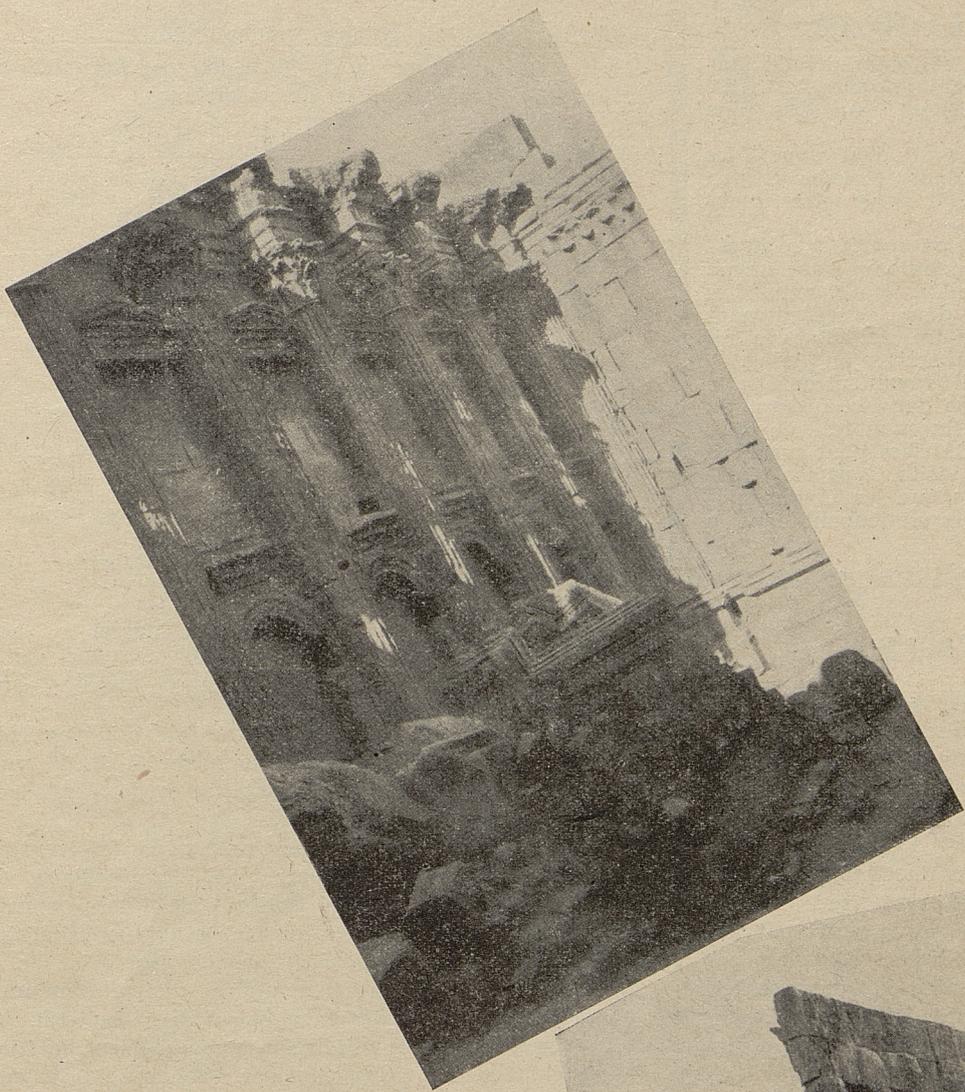
Le petit temple, dit de „Bacchus“, est, malgré son appellation, de dimensions fort respectables. Les quatre murs encore debout permettent d'en juger. En franchissant le seuil, le visiteur est écrasé par la hauteur inusitée du portail. Les caissons sculptés, qui forment le plafond du péristyle, sont byzantins et presque arabes.

Baalbek fait partie de ces merveilles que les anciens avaient su construire à grand renfort d'hommes, avec des moyens primitifs mais puissants, et dont nos architectes modernes n'ont pas encore entièrement pénétré le secret.

Les ruines de ces temples bâtis en l'honneur d'Hélios continuent chaque soir, depuis des millénaires, à lui rendre gloire, embrasées par les lueurs du couchant. Chaque pierre devient incandescente, passant par toutes les tonalités de rouge, jusqu'au moment où le voile des ténèbres éteint peu à peu cet incendie. Alors les étoiles scintillent dans le bleu profond de la voûte céleste tandis que la lumière blafarde de la lune semble faire apparaître, au milieu des colonnades, les fantômes des foules qui sacrifièrent en ces lieux.

Si un jour vous voyagez dans ce Proche-Orient si plein d'attraits, ne manquez pas d'aller jusqu'à Baalbek, même si ce n'est pas tout à fait sur votre route, parce que ses ruines sont admirables... mais aussi parce qu'en y allant et d'où que vous veniez vous traverserez des régions marquées par le sang et le génie Français.

L. S.



INFORMATIONS DIVERSES

NOTE DE L'HOMME DE CONFIANCE —

J'ai le plaisir d'informer les camarades du Stalag de l'arrivée du Lieutenant Jacques LAUNEY comme Officier-Conseil adjoint au Capitaine TRAISET.

Le Lieutenant LAUNEY avait déjà assumé les fonctions d'Officier-Conseil dans la 6ème Région lorsqu'il fut désigné pour venir dans notre Wehrkreis.

Beaucoup d'entre vous ont pu apprécier le Capitaine TRAISET pour s'être entretenus avec lui au cours de ses déplacements dans les Kommandos. Quelques-uns connaissent déjà le Lieutenant LAUNEY qui a tenu à prendre contact avec ses camarades prisonniers dès son arrivée au Stalag.

Nos deux Officiers-Conseil travaillent en étroite collaboration afin d'améliorer dans la mesure du possible la situation matérielle et morale de tous. Il n'est pas trop de deux Officiers pour mener à bien cette tâche ingrate et visiter tant les Kommandos de nos trois Stalags que les Compagnies des Bataillons de Travailleurs stationnant dans la région V.

SOUVENIR

Le dimanche 31 Octobre, à l'occasion de la fête de la Toussaint, se déroulèrent deux cérémonies en souvenir de nos camarades morts en captivité, le matin au cimetière de Ludwigsburg, l'après-midi au cimetière de Cannstatt où reposent nos 257 camarades tués au cours du bombardement de Gaisburg le 15 Avril 1943.

Des délégations de camarades du Camp et des Kommandos ainsi que de nombreux transformés vinrent se recueillir sur les tombes de ceux qui ne rentreront pas.

A Cannstatt, les délégations étaient conduites par le Capitaine J. Traiset et le Lieutenant J. Launey, officiers-conseil, et par le Sergent Richard, Homme de Confiance du Stalag. Nos camarades transformés, n'ont pu malgré leur profond désir, s'associer comme ils l'auraient voulu à cette cérémonie. Ce fut cependant en une étroite communion de coeur et de pensée que tous rendirent hommage à la mémoire de ceux qui furent nos compagnons de captivité.

SERVICE UNIVERSITAIRE

Le Service Universitaire communique:

I — Ont été reçus au Certificat d'Etudes Primaires en 1943 les camarades dont les noms suivent:

ACARD Albert	LACOSTE Roger
ALARIS René	LEBRASSEUR Georges
AULAGNE Marcel	LECART René
BIZET Maurice	L'HELGUEN André
BODIN Désiré	MALET Joseph
CARETTI Maurice	MATHEZ Robert
CHANTIER Gilbert	MATHIEU Gabriel
COME Paul	MENETRIER André
COSTE Aimé	MOREAU Joseph
DELAMARE Maurice	MOREL François
DEVAUX Léon	PAIN René
DELHORBE René	PARISSE Etienne
DOMINIAC Félix	PICHENOT Clotaire
DROUET Robert	PIERREL Paul
DUCLOS Paul	PITROIS Théodore
FAYET René	PORCAR Adrien
FLAMARY Antonin	PY Georges
FRANCOIS Paul	RAMAGE Louis
FREDENBACH Marcel	REMY Henry
GAILLARD André	REUMOND Gabriel
GEORGES Dominique	RIOM André
GHISLAIN Paul	SINET André
GUILLOIN Jean	THIRION Marcel
GUILLY Abel	THUAULT Fernand
HERIVEAU René	VANDAELE Marcel
HILAIRE Paul	ZANINT Jean

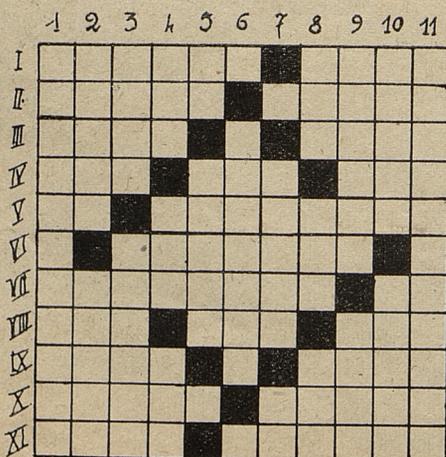
Les camarades figurant sur cette liste qui n'ont pas encore reçu leur diplôme provisoire du C. E. P. sont priés de le faire savoir au Service Universitaire qui leur établira une nouvelle attestation.

II — La plupart des Instituteurs prisonniers reçoivent de leurs Inspections Académiques, par l'intermédiaire de leurs familles, le Bulletin National de l'Enseignement Primaire. Les Instituteurs du Stalag qui ne bénéficieraient pas de cet envoi départemental sont priés de le faire savoir au Service Universitaire qui leur communiquera par roulement des exemplaires de ce bulletin.

III — Le Service Universitaire possède une documentation assez étendue sur l'Enseignement Primaire, l'Enseignement Secondaire, l'Enseignement Supérieur, l'Enseignement Technique, l'Orientation Professionnelle, le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Agricole, etc... Ecrivez-lui.

MOTS CROISES du No XXIX

par G. Lefebvre



HORIZONTALEMENT:

- I — Personnage ridicule — Pareillement
- II — Bâtiment léger — Boyau
- III — Marqué par les ans — Attendris
- IV — Pronom personnel — On s'y rafraîchit — Perroquet
- V — Avec, on fait bien des choses — Ligne conventionnelle
- VI — Scènes burlesques
- VII — Fourbus — Possessif
- VIII — Comme un ver — Il y fait chaud — Plat
- IX — Refus d'avouer — Totalité
- X — Les „Gefang“ y sont sujets — Lentille
- XI — Port — Rapportées

VERTICALEMENT:

- 1 — Portent particulièrement bien la toilette
- 2 — Sali moralement — Décavé
- 3 — Habitations — Lourd
- 4 — Demi mouche — Il reflleurira — Romancier
- 5 — Génisse — Brimade à un nouveau
- 6 — Instrument nécessaire à la ferme
- 7 — Striée — Mesure itinéraire chinoise
- 8 — Vieille colère — Article contracté — Matinal
- 9 — Taxais — Supplice
- 10 — Nettoyé — Il en faut pour grandir
- 11 — Petites cages.



une

punaise

au jus
au rab de rab

le boulot.

langsam.

Au pays des gourmets

moustache

la tambouille.

schnell.
gute

le turbin.

arbeit

le philosophe.

prima

les pinceaux

pose

Marius

la petanque

cest moi

Stalag V^a.

les conserves

la jaquette.

le pinard

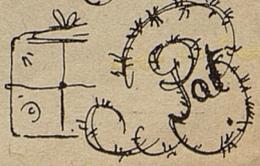
la maffial

la promenade.

Comment un KG hollandais voit les KG français.

Ludwigsburg
la lafouille.

le colis



OEUVRE D'ASSISTANCE

Du 12 Août 1942, date du 1er virement, jusqu'au 30 Novembre 1943

5 990 000 Frs.

ont été envoyés en France, dont:

2 800 000 Frs. pour les familles des camarades tués à

GAISBURG

1913 Familles

 ont été secourues

au 30 Novembre 1943

A TOUS CEUX QUI VERSENT LEUR OBOLE

MERCI



Mais il faut encore faire plus

Il faut augmenter les secours
mensuels et les secours au décès

NOUS COMPTONS SUR TOUS!